

## SÉMINAIRE RÉCLAMATION DE CONTRATS

**Les obligations du propriétaire et de l'entrepreneur dans le cadre de l'exécution d'un contrat de construction :**

**Me Luc Bellemare vous offre plusieurs conseils pratiques et des exemples de situations courante.**

**Il saura vous donner des astuces pour éviter les incertitudes ou double sens souvent rencontrées lors d'une réclamation judiciaire. Il pourra également répondre à vos questions d'ordre contractuelles**

Le 25 janvier 2012  ou le 15 février 2012  de 9h00 à 11h00

**NOUVEAUX LOCAUX : 6550, Côte-de-Liesse, St-Laurent, 2<sup>ème</sup> H4T 1E3**

**Coût Membre : 65 \$ + taxes / Non-membre 80 \$ + taxes**

**POUR VOUS INSCRIRE : remplir ce formulaire et le retourner par télécopieur au 514.341.1216**

Nom du participant : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_ Numéro de membre : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Mode de paiement :  Chèque (membres seulement)  Visa  MasterCard  Amex  
Veillez libeller votre chèque à l'APECQ

No. de la carte: \_\_\_\_\_ Expiration \_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Notez que le paiement devra être acquitté avant l'activité et qu'aucun remboursement ne sera effectué si une annulation écrite n'est pas reçue 10 jours ouvrables avant le début de la formation (séminaire). La présente inscription ne sera valide que sur réception du paiement complet de l'activité. Les participants qui n'ont pas effectué leur paiement n'auront pas accès à la salle de cours.**

L'APECQ, votre meilleur partenaire en formation. Visitez le site [www.apecq.org](http://www.apecq.org)

**Pour information : 514-739-2381 poste 370**